

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

Coloured pages/
Pages de couleur

Pages damaged/
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/
Pages détachées

Showthrough/
Transparence

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/
Pagination continue

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

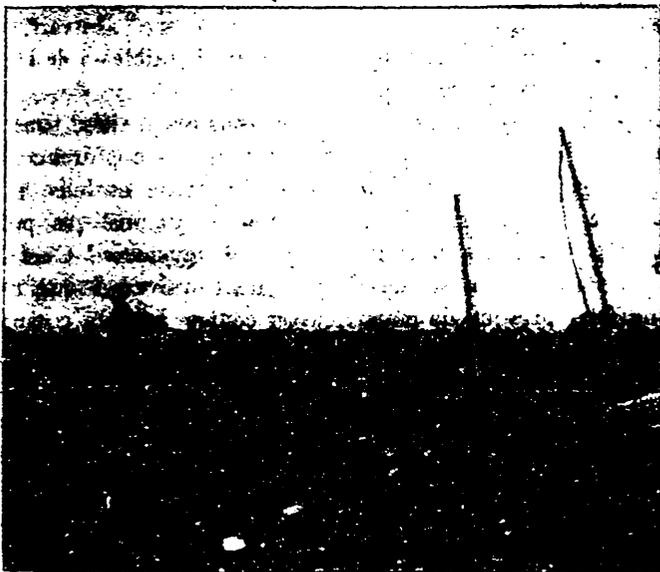
LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUÉBEC

SOMMAIRE

Chapelle de Mingan, 65.—De l'enseignement de la religion, 66.—L'histoire d'une créole, 68.—Le kulturkampf, 70.—Crucifix auxquels sont attachées les indulgences du chemin de la croix, 72.—Liste des principaux malfaiteurs littéraires, 72.—Une appréciation, 73.—Comment on devient ivrogne, 74.—Nominations, 74.—Confession publique d'un académicien, 75.—Lettre du cardinal Satolli à l'abbé Maignen, 76.—Le congrès annuel des catholiques allemands, 76.—La future république impériale des Etats-Unis, 77.—Madame Sainte Anne, 76.—Memento hebdomadaire, 80.



Chapelle de Mingan

De l'enseignement de la Religion

(Suite)

En définitive, nous avons un grand maître d'enseignement religieux, c'est Dieu lui-même. Il s'adresse non pas à la raison seule, comme nous le faisons pour la science humaine, mais à l'homme tout entier ; il ne procède pas par des idées abstraites, mais il concrète son enseignement. Revenons donc à la manière de la Sainte Ecriture et de l'Evangile, prenons le langage des faits, donnons la leçon de choses. On ne comprend pas et on oublie vite une idée nue, un raisonnement purement intellectuel, mais on saisit et on oublie rarement une idée habillée dans un fait, voire même avec les fleurs de la poésie, ou dans une leçon de choses. Les Pères ne s'écartaient jamais des Saintes Ecritures ; ils n'en étaient que les commentateurs, ils faisaient jaillir de tous les faits scripturaires et de toutes ces leçons de choses la vérité surnaturelle et divine. Il n'y a pas d'autre méthode vraie d'enseigner la religion. La raison de l'ignorance religieuse des fidèles est, en partie, qu'on l'a abandonnée. Est-il donc difficile de comprendre que les fidèles écouteront davantage et retiendront plus longtemps un enseignement qui parle à leurs sens, est fait d'images, remue le cœur et réussit à l'attendrir, qu'un enseignement sec, abstrait, fait d'idées intellectuelles et plaçant d'un bond la faiblesse de l'homme sur les sommets de l'esprit ?

Est-ce à dire que nous condamnons tous ces traités, tous ces cours de religion, tous ces sermons, toutes ces conférences, où l'on enseigne la religion d'une façon abstraite et dans le domaine de la pure intelligence, avec une gymnastique prodigieuse de la raison s'exerçant autour des mystères ? C'est devenu, à notre avis, si malheureusement universel que nous craindrions presque de nous heurter contre le sens commun. Toutefois, nous sommes fort porté à lui préférer le sens que Jésus-Christ ouvrit dans l'âme des apôtres, au moment où il les envoyait pour prêcher dans le monde ; *Tunc aperuit illis sensum ut intelligerent scripturas* (S. Luc, xxiv, 45). "Alors il leur ouvrit le sens pour qu'ils comprissent les Saintes Ecritures." N'était-ce pas leur dire : Allez, prenez les Saints Livres, et avec ce sens que je vous donne, contentez-vous de les expliquer au monde ?

Notre thèse ne s'inscrit-elle pas aussi contre les livres caté-

chistiques, si autorisés dans l'Eglise, qui ont tous une forme abstraite, sont faits de définitions purement intellectuelles et offrent une exposition de la doctrine si éloignée de la forme publique ? Nous estimons que ces catéchismes sont parfaits comme exposition raisonnée des vérités religieuses. On ne peut nier qu'ils placent sur la route du chrétien fidèle d'excellents jalons pour l'empêcher de s'égarer doctrinalement. Mais, si l'on ne fait pas briller sur cette route la lumière des Saintes Ecritures, si accommodées à notre faiblesse, par les leçons de choses, par les figures sensibles et touchantes et par les images de leur poésie séduisante, le chrétien perdra vite de vue, aux premiers orages de la vie, la sèche exposition qui y est contenue; du dogme et de la morale, et il ne lui restera bientôt rien de toutes ces notions intellectuelles dont la raison orgueilleuse, qui ne leur trouvera pas d'appui dans son propre fonds, ne tardera même pas à se moquer.

On nous dira enfin : Mais avec votre thèse, on devrait condamner la théologie scolastique. A Dieu ne plaise ! Elle a rendu un trop grand service ; il n'y a que les abus qui sont condamnables. L'œuvre de la théologie scolastique est merveilleuse. Elle a mis, en effet, la raison au service de la doctrine extraite des Saints Livres, contre ceux qui voulaient s'aider de la raison pour se soustraire à l'interprétation traditionnelle et détruire dans l'Eglise l'unité de la foi. Mais cette méthode abstraite, intellectuelle, avec ses formes rationnelles, faite pour un temps où l'on était croyant et pour les hautes écoles de la théologie, doit-elle devenir la méthode de l'enseignement populaire ? A l'heure actuelle, l'hérésie n'est plus partielle, elle est universelle dans son objet ; on ne nie pas un dogme, on les nie tous. D'ailleurs l'ignorance théologique est générale, et le monde eud à redevenir païen. Doit-on arriver au peuple sans bible, sans évangile, avec le bagage de la scolastique ? Faut-il dédaigner la méthode divine qui est de faire entrer l'enseignement chrétien par la voie des sens, de parler à l'homme en s'aidant de son imagination et de son cœur, et de l'élever ainsi à la contemplation du monde surnaturel et divin ?

Non, certes ; on fait beaucoup trop grande la part de la raison et trop petite celle de la parole de Dieu dans l'enseignement de la religion ; la raison humaine prend trop la place de la raison divine, et c'est par là que cet enseignement est

souverainement défectueux. Il faut revenir au commentaire des Saintes Ecritures. Là, en effet, la parole de Dieu est vivante, elle tombe sous les sens, on la voit, on l'entend, on la touche, elle nous saisit tout entier. " C'est, dit Léon XIII, cette vertu propre et singulière des Ecritures provenant du souffle divin de l'esprit, qui donne l'autorité à l'orateur sacré, inspire la liberté apostolique de sa parole et rend son éloquence nerveuse et entraînant. Celui, en effet, qui porte dans ses discours l'esprit et la force de la parole divine, celui-là " ne parle pas seulement en discours ", *non fuit ad vos in sermone tantum* (I Thess. I, 5) " mais en puissance par l'Esprit-Saint et en toute plénitude ", *sed in virtute in Spiritu sancto et in plenitudine multa* (Ibid.). Aussi doivent-ils être regardés comme des inconsiderés et agissant à rebours de ce qui convient, les prédicateurs qui, ayant à parler de la religion et des préceptes divins, n'apportent presque rien que les paroles de la prudence et de la science humaine; et s'appuient sur leurs arguments plus que sur les arguments divins. En effet, quelque brillante que soit l'éloquence de tels orateurs, elle est nécessairement froide et languissante, étant privée de cette puissance que possède la parole divine . "

Nous demandons à nos confrères de l'Union Apostolique de nous lire attentivement. De telles discussions ne doivent pas être sans fruit. Trouveront-ils peut-être qu'il y a beaucoup de vérité dans ce que nous venons de dire? Jamais il n'a été plus nécessaire d'élever le niveau de l'enseignement chrétien, d'entrer et de faire entrer les fidèles dans le cœur de la doctrine chrétienne, de travailler et d'étudier soi-même beaucoup à cet effet, et de revenir, pour donner à notre parole plus de force, plus de vie et plus de charme, au commentaire des Saintes Ecritures, à la méthode des Pères qui est la méthode divine. Un professeur d'instruction religieuse ne devrait pas se détacher de l'étude des commentaires des Pères et de la lecture de la Bible et, si l'on entendait de la sorte l'enseignement religieux, les six jours de la semaine ne devraient pas être trop longs à un curé pour la préparation d'un bon prône (1).

L'histoire d'une créole

En 1770, naissait à la Martinique, une créole du nom de Aimée Dubuc de Rivery, parente de l'impératrice Joséphine, épouse de

(1) Etudes ecclésiastiques.

Napoléon Ier, également née à la Martinique, et qui par un concours fantastique de circonstances, devait être un jour l'épouse du sultan Abdul-Hamid Ier et la mère du célèbre sultan Mahmoud II, qui vécut de 1785 à 1839.

Melle Aimée de Rivery, destinée à une fortune aussi étrange, avait été envoyée en France à l'âge de dix ans. Après avoir fait son éducation à Nantes, au couvent des Dames de la Visitation, elle avait, à dix-huit ans, repris la mer pour gagner la Martinique. Une voie d'eau avait amené le naufrage du navire, mais la jeune créole avait été sauvée et prise à bord par un bâtiment en route pour Majorque, un corsaire algérien était survenu, qui avait capturé l'équipage et les passagers. Conduite à Alger, Melle Rivery avait été achetée par le dey et envoyée par lui au sultan. Abdul-Hamid Ier en avait fait sa favorite, et par la naissance de Mahmoud, elle était devenue valide, c'est-à-dire sultane mère.

Pour devenir sultane, la pauvre captive avait dû embrasser la religion de Mahomet et se faire musulmane. Dans son cœur elle avait gémi sans doute de cette dure nécessité, mais peut-être que toute résistance lui fut alors impossible. Quoiqu'il en soit, elle vécut ainsi sous la loi de Mahomet et au milieu de la cour du sultan jusque vers l'année 1827. A cette époque, elle tomba malade, et sur son lit de douleurs, tous les souvenirs de son enfance revinrent. Le remords n'était pas loin.

Aimée de Rivery demanda son fils à son chevet :

— Mon fils, lui dit-elle, je vais mourir, et je veux vous demander une dernière grâce.

— Mère, répondit Mahmoud, vos désirs sont des ordres pour moi.

— Mais c'est bien difficile ce que je veux obtenir.

— N'importe ! répliqua le sultan, dites, et vous serez exaucée.

— Eh bien ! repartit la mourante, c'est que je veux mourir dans la religion de mes pères, et je voudrais voir un prêtre catholique !

Quelque étonnement qu'il en eût, Mahmoud consentit à laisser venir dans son palais le ministre du vrai Dieu. Mandant un de ses janissaires, il l'envoya aussitôt porter un firman au Supérieur des Capucins du couvent de Saint-Antoine, à Constantinople. Le P. Chrysostôme, réveillé de son sommeil (car tout se passait durant la nuit) crut que sa dernière heure était

venue, quand il aperçut l'envoyé du sultan. Celui-ci le pria de prendre connaissance du message qu'il apportait et de le suivre au palais. Une barque attendait, et bientôt douze vigoureux rameurs lui firent traverser rapidement le Bosphore.

Arrivé au palais, et sur un signe du prince, le P. Chrysostôme est introduit dans une chambre somptueusement décorée. Là gisait la malade, n'ayant près d'elle qu'un médecin et son fils dont les sanglots annonçaient la douleur : " Ma mère, dit-il, vous avez voulu mourir dans la religion de vos pères, voici un prêtre catholique. "

Ces paroles dites, le prince sortit ainsi que le médecin. Pendant une heure, le Capucin resta près de la malade, puis il reçut l'aveu des fautes de cette vie étrange et réconcilia la malade avec son Dieu. Lorsque Mahmoud rentra près de sa mère, il vit le prêtre tenant entre ses doigts l'Hostie sainte que celui-ci avait eu la précaution d'apporter avec lui, et qu'il déposait sur ses lèvres bientôt inanimées. A ce moment suprême l'auguste et seul témoin de cette scène, se précipita le visage contre terre, puis il remercia le P. Chrysostôme qu'il fit reconduire à son couvent.

Le kulturkampf

La première chose dont s'occupa Bismarck après le retour triomphal à Berlin le 16 juin 1871, ce fut d'entamer la lutte contre le catholicisme (1).

Sa déclaration de guerre fut la suppression (8 juillet 1871) de la direction catholique au ministère des cultes. En même temps, il remplaçait le ministre Mühler par le secrétaire d'Etat Falck (22 janvier 1872) et faisait voter par le Landtag prussien une loi qui enlevait la surveillance des écoles publiques et privées aux ministres du culte pour la transférer à l'Etat.

Pour appuyer sa politique à Rome, il avait voulu nommer ministre près du Saint-Siège le Cardinal de Hohenlohe. Pie IX avait refusé.

Exaspéré de ce refus, le tout-puissant chancelier s'écriait le 14 mai 1872, dans un discours au Reichstag : " La souveraineté est une et doit rester une : c'est la souveraineté de la loi ! "

(1) Déjà, le 24 octobre 1870, le Kromprinz écrivait : " Bismarck raconte à mon beau-frère qu'immédiatement après la guerre, on entrera en campagne contre l'infaisabilité ! " (Journal intime de l'empereur Frédéric, publié par M. Geifken).

Et qui ne se reconnaît pas lié par les lois de son pays, celui-là se place hors de la loi Soyez tranquilles, nous n'irons pas à *Canossa*, ni de corps, ni d'âme."

Dès lors, c'est une suite ininterrompue de lois anticatholiques. Le 4 juillet 1872, c'est l'expulsion des Jésuites du territoire allemand, au mois de décembre de la même année, la rupture diplomatique avec le Saint-Siège, les 11, 12, 13, 14 mai 1873 les "lois de mai" ou lois Falck, qui intervenaient dans la discipline intérieure de l'Eglise catholique, réglementaient le droit des évêques à punir, donnaient à l'Etat le droit de surveiller les études théologiques et celui de s'opposer à l'installation des prêtres qui lui déplaisaient, et établissaient un tribunal ecclésiastique. Cet ensemble de lois était complété en 1875 par celle qui introduisait le mariage civil dans toute l'étendue de l'empire.

En même temps les évêques étaient poursuivis, mis en prison, chassés de leurs sièges. Au bout de quelques années, sur les douze évêques catholiques de la Prusse, il n'y en avait plus que trois en fonctions.

Mais Bismarck avait trouvé en Pie IX un adversaire digne de lui. Le 5 février 1875, une encyclique pontificale déclare les lois de mai sans valeur, défend de leur obéir et excommunique tous les prêtres vieux catholiques. En même temps, l'archevêque de Poser, Mgr Ledochowski, alors emprisonné pour sa résistance à ces lois, était élevé au cardinalat. — Bismarck répond le 4 mars par le dépôt au Landtag du *Sperrgesetz*, loi de séquestre, qui suspend tous les traitements ecclésiastiques, tant que les intéressés n'auront pas donné *par écrit* leur adhésion aux lois ecclésiastiques.

En même temps, le Landtag votait les lois supprimant les Ordres religieux, modifiant la Constitution dans la partie qui concernait les rapports de l'Eglise catholique et de l'Etat et reconnaissant le Vieux-Catholicisme comme culte autorisé.

Les catholiques ne désarmaient pas. Les évêques prussiens, réunis à Fulda, rédigeaient une protestation solennelle; ils déclaraient qu'ils ne pouvaient reconnaître les lois ecclésiastiques comme obligatoires et qu'il fallait obéir plutôt à Dieu qu'aux hommes. Les arrestations se multiplièrent; bientôt près de onze cents cures furent sans titulaires.

Mais pendant ce temps, le Centre catholique croissait en force.

Il avait près de cent représentants au Reichstag. — Bismarck dut battre en retraite. La mort de Pie IX et l'accession au pontificat de Léon XIII lui facilitèrent ses mouvements. Le 17 mai 1880, le cabinet prussien demanda au Landtag de lui accorder des pouvoirs discrétionnaires pour l'application des lois de mai dans le but d'en adoucir les rigueurs et de remédier à la situation intenable où il se trouvait.

Le Kulturkampf était fini. Bismarck prenait la route de Canossa, non "de corps" mais "d'âme."

Il est bon de relire cette page de l'histoire de l'Eglise d'Allemagne, lorsque les cendres de Bismarck sont à peine refroidies.

Crucifix auxquels sont attachées les indulgences du chemin de la croix

Ces crucifix ne peuvent servir qu'à *une et même* personne et alors seulement qu'elle est légitimement empêchée de faire le chemin de la croix. Un empêchement légitime n'est pas seulement un empêchement *insurmontable* mais un empêchement *raisonnable*, par exemple, soin des malades, grande fatigue quand l'église est éloignée, etc.

Pour gagner les indulgences, il faut tenir le crucifix en main, dire pieusement 20 *Pater, Ave et Gloria* c'est-à-dire 1 fois pour chaque station, 5 fois en l'honneur des 5 plaies de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et une fois à l'intention du Souverain Pontife

Le malade qui n'est pas en état de dire ces prières, peut les remplacer par un *acte de contrition* avec cette invocation : *Nous vous en supplions, venez au secours de vos serviteurs que vous avez rachetés par votre précieux sang* et en outre suivre en esprit 3 *Pater avec Ave et Gloria* récités par une autre personne près du malade.

N. B. — Toutes les personnes qui disent les prières prescrites en union avec celui qui tient le crucifix en main, peuvent gagner les mêmes indulgences du chemin de croix.

Liste des principaux malfaiteurs littéraires

S. G. Mgr l'archevêque de Québec, dans sa dernière circulaire au clergé, recommande de renseigner les fidèles sur les noms des auteurs dont les ouvrages sont au catalogue de l'Index, ou

considérés comme dangereux. Pour faciliter cette tâche, il a fait préparer avec soin une liste de ces principaux malfaiteurs, que nous reproduisons pour le bénéfice de nos lecteurs.

AUTEURS DONT LES OUVRAGES SONT A L'INDEX

BALZAC (de). Toutes ses œuvres. — BÉRANGER. Chansons. — DUMAS (Alexandre père et fils). Tous leurs romans : la question du divorce. — GEORGE SAND. Toutes ses œuvres. — HUGO (Victor). Notre-Dame de Paris ; Les Misérables. — KARDECK (Allan). Les ouvrages sur le spiritisme. — LAMARTINE. Souvenirs ; Impressions ; Pendant un voyage en Orient ; Jocelyn ; La chute d'un ange. — LAROUSSE. Grand Dictionnaire universel du XIX siècle. — MURGER (Henri). Tous ses romans. — RENAN. Presque tous ses ouvrages. — SUE (Eugène). Toutes ses œuvres. — VOLTAIRE. Ses œuvres, excepté le théâtre. — ZOLA. Ses œuvres.

AUTEURS DONT LES OUVRAGES SONT DANGEREUX

Guy de Maupassant. — Pierre Loti. — Xavier de Montépin. — Richepin. — Beaudelaire. — Paul Bourget. — René Maizeroy — Catulle Mendès. — Gyp. — Mirbeau. — Marcelin. — Lemonnier. — De Rosny. — Paul Marguerite. — Rachilde. — George Beaume. — Alexandre Hepp. — Scribe. — Hugues Le Roux. — L. Bonnetaux. — Nabut de la Forest. — Méry. — Henri Houssaye. — Alexis Bouvier. — Champfleury. — Amédée Achard. — Alfred de Musset. — Edmond About. — Henri Becque. — Les deux Goncourt. — Ferdinand Fabre. — Alfred Assolant. — Huysmans. — Péladan-méry. — Pierre Zaccane. — Marquis de Foudras. — Charles Monselet. — Paul de Kock. — Monselet. — George Ohnet. — Octave Feuillet. — Emile Richebourg. — Edouard et Albert Delpit. — Chs. Deslys. — Adolphe Belot. — Ernest et Alphonse Daudet. — Paul Delair. — Jules Mary. — Henry Gréville. — André Theuriet. — Charles Canivet. — Théodore de Banville. — Gustave Droz. — Gustave Aymard. — Ponson de Terrail. — Henri Murger. — Emile Souvestre. — Henri de Kock. — I. Michelet. — Eugène Sue. — Alphonse Karr. — Ernest Capendu. — Hector Malot. etc .. etc.

Une appréciation

Vous avez raison, à mon avis, de ne pas admettre sans distinction la thèse de Mgr Bannard. Elle est trop universelle. Autant vaudrait abolir la prédication de l'Évangile pour y subs-

tituer des dissertations sur les atomes. Du reste, les hommes de science de nos jours sont des spécialistes. Il suffit donc que nous ayons des spécialistes, mais des spécialistes qui soient en même temps *philosophes et théologiens*. Or nous en avons, à l'heure qu'il est, dans le clergé séculier et régulier de ces spécialistes."

Comment on devient ivrogne

"On *naît* voleur, colère, peut-être luxurieux; on *devient* ivrogne. L'ivrognerie n'est pas d'ordinaire un vice de la nature, c'est une habitude *cont. actée petit à petit, et par imitation*. — Non, je ne puis pas croire à l'attrait invincible de cette liqueur le plus souvent frelatée, âcre et piquante, désagréable au goût en réalité et dont la moins mauvaise n'offre pas d'autre agrément qu'une légère chaleur au creux de l'estomac, mais qui suffit à quelques-uns pour croire qu'ils jouissent du bonheur suprême. Combien j'en ai vus, au début, obligés de subir le supplice de *la tournée* payée par les camarades, se détourner pour dissimuler la plus affreuse des grimaces. Il en est de la boisson comme du tabac, c'est plutôt un besoin qu'un plaisir. Le priseur ne peut plus éternuer; le buveur a perdu la saveur de son nectar. Il boit pour apaiser *sa fièvre*. Plus il boit, plus il veut boire. Il boirait du métal en fusion qu'il finirait par y trouver le goût du nectar."

Nominations

Il a plu à Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Québec de nommer :

- le Rév. Mr H. de Foy, curé de la nouvelle paroisse de St-Malo ;
- “ H. Hudon “ “ “ St-Léonard ;
- “ J. F. Gagnon, vicaire à Kingsville ;
- “ A. Moreau, “ St-Alban ;
- “ W. Clavet, Chateau-Richer ;
- “ D. Chénard, Fraserville.

Confession publique d'un académicien

Monsieur *François Coppée*, l'illustre académicien dont les écrits sont si remarquables, et par le charme du style et par l'élévation des sentiments, vient de publier, dans le *Correspondant*, quelques pages qui rappellent assez heureusement l'écrit immortel des *Confessions de Saint Augustin*.

“ Je fus élevé chrétiennement, et, après ma première communion, j'ai accompli mes devoirs religieux, pendant plusieurs années, avec une naïve ferveur. Ce furent, je le dis franchement, la crise de l'adolescence et la honte de certains aveux qui me firent renoncer à mes habitudes de piété.

“ Bien des hommes, qui sont dans ce cas, conviendraient, s'ils étaient sincères, que ce qui les éloigna d'abord de la religion, ce fut la règle sévère qu'elle impose à tous au point de vue des sens ; et qu'ils n'ont demandé *que plus tard*, à la raison et à la science, des arguments métaphysiques qui leur permettent de *ne plus se gêner*. Pour moi, du moins, les choses se passèrent ainsi. Je cessai de pratiquer par mauvaise vergogne, et tout le mal vint de cette première faute contre *l'humilité*, qui m'apparaît décidément comme *la plus nécessaire de toutes les vertus*.”

Il est très opportun de le faire remarquer. M. Coppée ne dit point qu'il a cessé de pratiquer parce que son confesseur ou son curé ne savait répondre à de prétendues objections scientifiques, mais il déclare formellement que ce furent la crise de l'adolescence et la honte de certains aveux qui l'éloignèrent de la religion.

Il en est ainsi de presque tous ceux qui cessent de pratiquer. La crise de l'adolescence, qui se continue souvent jusque dans l'âge mûr, explique seule leur état d'âme. Le nombre même de ceux qui vont demander à la science des arguments pour se rassurer est infiniment petit. La science, ils ne connaissent seulement pas la signification réelle de ce mot. Puis lorsqu'ils reprennent le chemin de l'église, c'est parce qu'ils ont su mériter cette grâce par eux-mêmes, ou qu'elle leur a été obtenue par d'autres.

Non, une soif de science, que personne n'a su étancher, ne peut être la véritable cause qui éloigne de la religion. Ce thème, bien développé, fournirait la matière d'un intéressant volume.

Lettre du cardinal Satolli à l'abbé Maignen

Rome 4 août 1898.

Révérénd et illustre P. Charles Maignen,

J'ai reçu un exemplaire de la traduction anglaise du livre très excellent et très utile de Votre Paternité, sur la *Vie du P. Hecker*. Je suis extrêmement satisfait de cette traduction, parce qu'elle met beaucoup mieux le livre en harmonie avec son sujet, son but et le besoin trop peu connu auquel il répond. Je crois que la langue anglaise aura cet avantage d'atténuer une certaine vivacité, dont le français se peut difficilement départir. Je vois aussi quelques passages modifiés heureusement ; la discussion s'engagera ainsi d'une façon plus sereine et plus efficace. Espérons qu'ensuite le bon Dieu vous viendra en aide pour arrêter cette peste si funeste, dont la contagion s'étend aux deux mondes.

Que votre Paternité se tienne bien assurée d'avoir fait œuvre utile et recommandable entre toutes, et, si, par aventure, quelqu'un la prend en mauvaise part, celui-là devrait bien plutôt reconnaître son erreur inconsciente, en exprimer de justes regrets, et tirer profit de la leçon.

Agréez mes sentiments de respect et les vœux que je fais pour que le ciel accorde toutes ses plus précieuses bénédictiones et faveurs à votre Congrégation, en me disant de votre Père très humble et très dévoué serviteur *in X^o*.

FRANÇOIS, card. SATOLLI.

Ce témoignage du cardinal Satolli qui a séjourné plusieurs années aux Etats-Unis est extrêmement précieux.

Le congrès annuel des catholiques allemands

Les catholiques allemands viennent de tenir leur congrès annuel à Crefeld.

La ville de Crefeld, qui compte 83.000 catholiques sur une population de 108.000 âmes, s'est distinguée pour la réception du Congrès. Toutes les rues ressemblaient à des voies triomphales ; on y remarquait plusieurs arcs de triomphe ; la salle pouvait contenir plus de 6.000 personnes. Le nombre des inscrits payants atteignait, samedi soir, 2.300. Plus de 120 correspondants de journaux de toutes les parties de l'Allemagne sont

arrivés, entre autres le correspondant des *Hamburger Nachrichten*, l'ancien organe de Bismarck ; celui du *Reichsbote*, journal des pasteurs réformés à Berlin, etc. La porte a été largement ouverte à ces correspondants, qui peuvent même assister aux réunions privées : les catholiques allemands traitent leurs affaires au grand jour, tandis que la Ligue évangélique exclut toujours les correspondants des journaux catholiques.

Dimanche a eu lieu une démonstration des ouvriers catholiques telle qu'on n'en a jamais vu de pareille : 94 associations ouvrières sont arrivées des environs de Crefeld, emmenant 7.000 participants en plusieurs trains spéciaux. Les questions les plus importantes pour la classe ouvrière ont été traitées par des orateurs distingués du Centre. Le premier a été M. Schirrmann, curé de Duysbourg, qui a fait ressortir combien le Centre a travaillé pour la classe ouvrière, tandis que les socialistes n'ont réalisé aucun progrès positif. Le second orateur, le député de Essen, celui qui a vaincu Krupp, le roi des canons, aux dernières élections du Reichstag, a traité la question des Syndicats ouvriers sur le terrain chrétien ; un ouvrier, M. Michel, a répondu en remerciant l'orateur de l'appui porté à la classe ouvrière par le Centre.

Mais l'orateur le plus aimé et le plus écouté a été le R. P. Auracher, le capucin, qui a traité la question suivante : Un catholique peut-il être un socialiste ? A chaque instant, le bon Père Capucin soulevait des applaudissements sans fin de la part de ces milliers d'ouvriers.

La future république impériale des Etats-Unis

Le *New-York Herald* a interviewé un personnage américain sur les conséquences de la guerre. Il lui demandait si, à son avis, les Etats-Unis devaient désormais augmenter leurs armements.

“ Sans doute, fut-il répondu.

“ D'une nation de boutiquiers, nous sommes devenus une nation de guerriers.

“ *Nous échappons à la menace et au péril du socialisme, de l'anarchie et de l'agrarianisme, comme l'Angleterre y a échappé par une politique de colonisation et de conquête. D'un faisceau provincial de petites souverainetés tenues ensemble.*

par une " corde de sable, " nous montons à la dignité et à la fierté d'une république impériale incomparablement plus grande que Rome. "

Ces aveux confirment l'un des points de vue que nous avons énoncés en parlant de la guerre hispano-américaine.

MADAME SAINTE ANNE

I. LÉGENDE HAGIOGRAPHIQUE (*la Vie*)

Ch. V. L'ÉPREUVE. — LA PORTE DORÉE

Nous sommes heureux de pouvoir reproduire, d'après le Rosaire, quelques pages du magnifique ouvrage que nous annonçons ci-après. " On a tort, dit l'auteur, de représenter Sainte Anne toujours si vieille. " Telle est la thèse, et après quelques arguments d'autorité, il continue :

Y a-t-il des preuves que la Famille de sainte Anne ou elle-même aient contredit, d'une part, c'est-à-dire quant au mariage, une coutume si ancienne, nous dirions une sorte de loi ; et d'autre part, quant à la virginité, un sentiment si universellement hostile ?

Prima Virgo Trias est, secunda Virgo Maria est, a dit saint Grégoire de Nazianze. " La première Vierge, c'est la Trinité, la seconde, ce fut la Vierge Marie. " Dans les décrets de Dieu, la première Vierge de la terre, vierge par choix, par volonté, par un sublime désintéressement des espérances messianiques, vierge par un incomparable amour, devait être Marie Mère de Jésus ; et dès lors si grande, et chaste, et angélique, et idéale que nous apparaisse sainte Anne au matin de la jeunesse, nous ne pouvons lui prêter des sentiments que sa destinée contredisait, et que Dieu réservait à l'*unique* et à la *toute belle* qui devait être sa Mère. Saint Cyrille d'Alexandrie l'a fait, il est vrai, à propos d'Émérentienne, la mère de la sainte Anne, — il l'a fait, lui ou l'auteur quelconque du passage que nous citons sous son nom, — mais il parlait en mystique et pour son temps, il ne parlait pas en historien, et pour le temps où vivait notre Sainte.

Jeune, et chaste, et *gracieuse*. — c'était son nom même, — riche, et reflétant en sa personne la gloire d'une lignée de vingt rois Anne, croyons-nous, dut être de bonne heure recherchée en mariage, et encore une fois, il est tout au moins vraisemblable

ble que de bonne heure aussi, elle se soit conformée à des usages généraux qui étaient plus en vigueur dans la famille davidique que partout ailleurs. Oublie-t-on les espérances, les certitudes, les visions divines dont cette famille se berçait depuis des siècles ? Au reste, si l'on voulait à tout prix tenir pour un dogme le texte de saint Cyrille d'Alexandrie — un texte peut-être inventé — et prétendre que sainte Anne a bien pu faire vœu de virginité puisque sa mère l'avait fait, il faudrait cependant, et au moins, remarquer que ce vœu — si vœu il y eut, — ne retarda pas, de l'aveu même de ce Père, le mariage d'Emérentienne. "Quand elle eut atteint l'âge nubile, lisons-nous, ses parents voulurent la donner en mariage à un noble jeune homme de leur connaissance," et la suite du texte ferait croire qu'il y eut très peu d'intervalle entre le désir exprimé par les parents et l'acte d'obéissance accompli par la jeune fille. On le voit, c'est avancer encore de beaucoup le moment de son mariage, et nous concéderions volontiers quelques années de plus à un âge aussi tendre. Mais de grâce, et pour en finir, — dût notre prière faire sourire, — qu'on ne se porte plus, en ce qui regarde sainte Anne, aux extrémités ridicules de certaines légendes.

Plus tard, à propos des beaux-arts, nous devons peut-être revenir sur ce sujet, mais dès maintenant, disons-le, il nous fait peine de voir tant de tableaux, de sculptures, de motifs divers, où notre Sainte a les traits et l'attitude d'une vieille femme, souvent d'une femme plus que vieille. Certaines de ces images sont simplement repoussantes, et ressemblent plutôt à des caricatures. N'a-t-on pas imaginé de charger le tableau jusqu'au grotesque, c'est-à-dire jusqu'à l'adjonction des lunettes ?

C'est un sacrilège qu'une pareille plaisanterie !

Où est, en tout cela, la femme que nous avons rêvée et que nous attendions, la femme sans doute éprouvée, portant sans doute aussi sur son visage, la trace du double passage de la souffrance et des années, mais belle encore dans la force et la splendeur de sa maturité, plus belle, pour cela même, que jamais ! Oh ! que Michel-Ange avait bien mieux le sens des choses d'en haut ! Quand on lui reprochait d'avoir donné à sa *Pietà* de Saint-Pierre-au-Vatican, une figure trop jeune, il répondait, avec cette conviction qui révèle en même temps le grand chrétien et le grand artiste : "La Vierge est restée toujours jeune. La Vierge n'a pas pu vieillir !"

Quand, longtemps avant les critiques de Michel-Ange et ses censeurs à lui, d'autres soi-disant théologiens, ou mystiques, ou artistes, présentaient saint Joseph sous l'aspect d'un vieillard, Gerson leur opposait simplement ce texte des saints livres : *Habitabit Juvenis cum Virgine ... et gaudebit sponsus super sponsam*. " Le jeune homme s'unira à la jeune Vierge ... et la fiancée fera la joie de son fiancé " (1).

Or, est-ce trop faire, toutes réserves demeurant sauves, que d'appliquer à la mère de Marie, la double parole de Michel-Ange et de Jean Gerson ?

Ces sortes de choses ne se prouvent pas, mais elles se sentent, et qui sait si de le sentir ne leur fait pas la meilleure des preuves ! En tout cas, puisque nous sommes ainsi faits que le *vieux* — passez-nous le mot — nous répugne et nous éloigne, tandis que le *jeune* nous attire et nous séduit, qui n'aimera mieux, au lieu de la femme épuisée, défigurée, brisée par la vieillesse, qu'on rencontre dans les peintures avinées de Rubens et de ses pareils, la femme de trente-six ou quarante ans, noble, et gracieuse, et majestueuse, que Léonard de Vinci, Pinturicchio, Luini, Wiertz et autres, nous ont donnée ?

Ni ces grands maîtres, ni aucun de ceux qui ont ainsi compris et traité notre Sainte, n'ont fait brèche à la tradition de l'éprouve, et ils ont mieux senti, pensons-nous, les lois de la convenance et de l'esthétique.

R. P. PAUL CHARLAND.

Memento hebdomadaire

QUÉBEC. — Les Quarante-Heures auront lieu à St-Elzéar, le 25 ; à Lotbinière, le 26 ; à St-Frs du Sud, le 27 ; à Ste-Anastasia, le 28 ; à St-Michel, le 29 ; à l'Ange Gardien, le 30.

(1) Isaïe LXXXII, 5.